

LA VILLE DE CORBAS (Rhône)
SUD-EST LYONNAIS
(11 281 habitants)
Membre de la Métropole
recrute à compter du 31 août 2026

**ANIMATEUR.RICE JEUNESSE – RÉFÉRENT.E PROJETS JEUNES ET
CITOYENNETÉ**
Cadre d'emploi des adjoints d'animation ou animateurs

Contexte du recrutement :

Écouter – Coopérer- Considérer : La ville de Corbas promeut une qualité de vie au travail qui favorise l'épanouissement personnel, la solidarité coopérative et une forte cohésion d'équipe.

Sous la responsabilité de la Responsable Jeunesse, l'animateur.rice référent.e des projets des jeunes et de la citoyenneté interviendra au sein d'une équipe de 4 permanents aux missions et compétences complémentaires couvrant une tranche d'âge de 11 à 25 ans.

Description du poste : les missions :

1/ Point Accueil Jeunes (PAJ):

- Proposer, concevoir et mettre en œuvre des propositions d'animations en phase avec les pratiques jeunesse
- Contribuer à l'élaboration de la programmation ALSH du PAJ selon le besoin
- Organiser et diriger des accueils de loisirs (séjours, etc..) selon les besoins
- Encadrer ou animer une équipe de vacataires selon le besoin
- Adapter l'accueil selon les tranches d'âges, dans une logique souple, réactive, orientée vers la prise en charge de leur temps libre, vers l'expérience collective et citoyenne

Initiatives Jeunesse :

- Développer la dimension collective et la dynamique de projet du PIJ (Point Information Jeunesse)
- Seconder l'informateur Jeunesse dans l'accueil du public durant les heures d'ouverture PIJ
- Accompagner des jeunes dans le développement de projets dans le cadre de la Bourse Initiative Jeunesse (accompagnement à l'écriture de projets, élaboration budgétaire, prise de contact des partenaires, ventes au profit des projets, préparer les commissions, réalisation des projets...)
- Pérenniser et faire vivre le fonctionnement de la junior association
- Étoffer le réseau partenarial du PIJ et l'accompagnement de projets : présence sur les lycées de secteurs et autres établissements secondaires fréquentés par les jeunes Corbasiens, et de manière générale renforcer le partenariat avec les acteurs en lien avec la jeunesse du territoire.
- S'impliquer dans le dispositif « Promeneurs du Net »

2/ Périscolaire collègue :

- Proposer une programmation qui contribue à la continuité et la cohérence des temps (périscolaire, extrascolaire...), et permettre de déclencher des projets de jeunes.
- Animer des ateliers durant les accueils périscolaires du midi
- remplacer l'animateur référent du périscolaire, en cas d'absence, sur sa fonction de coordination opérationnelle avec l'équipe éducative du collège

3/ CMEJ :

- Coordonner et animer en binôme avec un animateur enfance le Conseil Municipal des Jeunes (CMEJ)
- Animer les commissions et accompagner les enfants et les jeunes dans la conception et la réalisation de leurs projets

- * Préparer et animer les séances plénières
- * Rédiger les comptes rendus des réunions et commissions
- * Assurer le lien avec les jeunes élus et leurs familles
- * Organiser la participation des CMEJ aux événements et manifestations de la Ville
- * Adopter une posture d'accompagnement et de facilitation favorisant l'expression, l'autonomie et l'engagement citoyen des enfants et des jeunes
- * Développer le CMEJ pour une ouverture aux plus grands

De manière générale,

- Contribuer à l'évaluation et l'évolution des projets pédagogiques
- Évaluer la mise en place de ses actions
- S'impliquer dans les événements locaux dans sa programmation et ses stratégies d'intervention
- Faire vivre les activités du secteur jeunesse sur les réseaux sociaux
- Prendre en charge toutes les opérations d'organisation, de planification et de gestion de son activité (RH, budgétaire, pédagogique, listing de présence, suivi du personnel, temps de concertation...)
- Participer aux temps de préparation et de coordination du service

Compétences:

- Connaissances et Compétences
 - Diplôme professionnel de l'animation
 - Méthodologie et gestion de projets
 - Titulaire du permis B obligatoire et du PSC1 conseillé
- Aptitudes et Qualités
 - Qualité relationnelle en direction des jeunes et de leur famille
 - Capacité à élaborer et à mettre en œuvre un projet pédagogique par projet ou par action
 - Sens des responsabilités et de la posture professionnelle de l'animateur face au public, aux partenaires et dans l'organisation de la collectivité
 - Curiosité, créativité et force de proposition
 - Capacité au travail en équipe, et a contrario à l'action solo
 - Capacité de remise en cause et d'évolution de ses pratiques
 - Sens de la rigueur et méthode
 - Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales

Conditions de travail :

Lieu : PIJ , PAJ, la commune et extérieurs de la Ville de Corbas. Déplacements sur le territoire de la commune, dans les établissements partenaires et dans les colloques sur le territoire national

Horaires : 37h30 hebdomadaires annualisées. Disponibilité en week-end selon les projets jeunes et en soirée

Rémunération : Traitement indiciaire + régime indemnitaire

Conditions de recrutement : titulaire

Conditions statutaires : Cadre d'emplois des adjoints d'animation ou animateurs territoriaux

Informations complémentaires :

- Forfait Mobilités Durables
- Formations CNFPT, intra, préparation concours favorisées par la collectivité.
- Remboursement des frais de transport pour se présenter aux épreuves

Prestations sociales :

- Titres restaurant valeur faciale 8€ avec prise en charge employeur 60%
- Possibilité de bénéficier du contrat groupe prévoyance avec participation employeur
- Possibilité d'adhésion au Comité d'œuvres sociales pour les agents 25€ / an
- Remboursement des frais de transports en commun domicile-travail à hauteur de 75 %

Vous pouvez prendre contact avec la Direction des Ressources Humaines au 04.72.90.03.03 pour tous renseignements complémentaires et adresser votre lettre de candidature et C.V. à Monsieur le Maire, Place Charles Jocteur, 69960 CORBAS ou recrutement@ville-corbas.fr